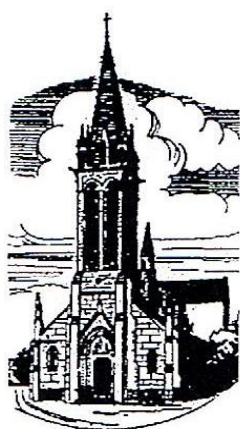


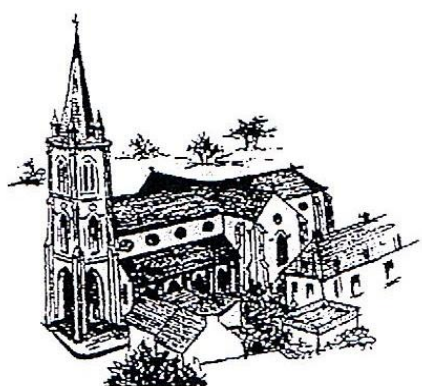
Les Menhirs de Langon



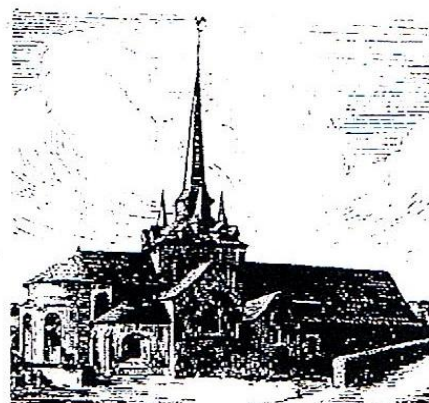
La Chapelle
de Brain



Brain sur
Vilaine



Renac



Langon

Paroisse Saint Melaine
en Pays de Redon

EDITORIAL

Fêter les saints

En cette période de l'année, les textes de la messe quotidienne nous font entendre la Lettre de saint Paul aux Romains. Et tout récemment ceci : « Frères, présentez-vous à Dieu comme des vivants revenus d'entre les morts » (Rm 6,13). Non ! saint Paul ne nous invite pas à fêter Halloween... C'est même absolument le contraire. Quand le spectacle de la mort fascine tant de nos contemporains, ou fait peur au point que nous tentons de déguiser l'horreur en grotesque, nous, les chrétiens, nous voulons célébrer la VIE ! Il y a là un chemin d'évangélisation dans un monde déboussolé : témoigner de la vie victorieuse de la mort, témoigner du Christ ressuscité, non pas d'un mort-vivant, mais du VIVANT revenu d'entre les morts.

La fête de la Toussaint qui ouvre ce mois de novembre s'inscrit totalement dans cette perspective : nous célébrons tous ceux qui sont VIVANTS en Dieu par-delà la mort, les saints. Ce mystère de la sainteté est si important pour notre foi que chaque jour de l'année, au calendrier, l'Eglise nous présente des modèles. Ils ont été béatifiés ou canonisés ; ils étaient consacrés ou laïcs ; hommes, femmes et enfants ; de toutes les régions du monde ; de toutes les époques... Ils ont en commun d'avoir brillé aux yeux de leurs contemporains par leur fidélité au Christ et d'être unanimement reconnus aujourd'hui comme entrés dans la VIE ETERNELLE. On les prie et on les honore : on leur consacre des églises, leur érige des statues, les représente sur les vitraux... Ceux-là sont "célèbres" d'une certaine manière.

Mais à côté d'eux, il y a tous les anonymes, qui ont servi Dieu et aimé dans la discrétion, qui ont « incarné l'Evangile dans la vie quotidienne » sans tambour ni trompette. « Parmi eux, il peut y avoir notre propre mère, une grand-mère ou d'autres personnes proches. Peut-être leur vie n'a-t-elle pas toujours été parfaite, mais, malgré des imperfections et des chutes, ils sont allés de l'avant et ils ont plu au Seigneur. » Parce qu'ils ont su être eux aussi, sur cette terre, « un reflet de la présence de Dieu », ils sont aujourd'hui tout aussi VIVANTS que les saints canonisés. C'est pour eux que la fête de Toussaint a été mise au calendrier : pour les honorer une fois dans l'année. Si la mort nous a séparés, notre peine se change en joie de les savoir auprès du Seigneur pour l'éternité, où nous espérons les retrouver au jour que Dieu a fixé. « Il ne faut pas que vous soyez abattus comme les autres, qui n'ont pas d'espérance » (1Th 4,13). Cette fête de Toussaint ne peut donc être triste ; elle pose sur la mort un regard de foi, qui voit le triomphe de la vie : « pour ceux qui croient en toi, Seigneur, la vie est transformée, elle n'est pas enlevée ;

et lorsque prend fin leur séjour sur la terre, ils ont déjà une demeure éternelle dans les cieux » (1^{ère} préface de défunts).

Mais parce qu'« il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas des saints », nous n'oublions pas ceux qui ne sont pas encore parvenus à l'éternité bienheureuse. Certes la mort les a pris, mais leur chemin de conversion n'étant pas encore achevé, « ils souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel » (Catéchisme de l'Eglise catholique 1030). C'est ce que l'Eglise appelle le *Purgatoire*. Au lendemain de la Toussaint, le 2 novembre, c'est pour eux que nous prions, afin que leurs peines soient allégées et qu'ils rejoignent sans tarder le cortège des vivants. Ceux-là ne sont pas encore saints, mais en passe de le devenir, grâce à la miséricorde de Dieu qu'implorent nos prières et nos offrandes.

Enfin cette immense foule de saints, ce « saint peuple fidèle de Dieu », ne serait pas au complet sans nous. Car « nous sommes tous appelés à être des saints en vivant avec amour et en offrant un témoignage personnel dans nos occupations quotidiennes, là où chacun se trouve ». Sur ce chemin, nous pouvons compter particulièrement sur l'aide de ceux qui nous ont précédés et qui vivent maintenant dans la gloire. Nous les fêtons donc non seulement pour nous réjouir, mais pour nous mettre à leur école, souvent exigeante : « les saints surprennent, dérangent, parce que leurs vies nous invitent à sortir de la médiocrité tranquille et anesthésiante. » Dans leur sillage, nous nous laissons conduire à la suite du Christ, pour pouvoir dire avec saint Paul : « Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi » (Ga 2,20).

N'hésitons donc pas à fleurir les tombes de nos parents défunts, ceux que nous avons connus, comme ceux qui nous sont plus lointains et qui reposent dans nos cimetières, à rendre ces lieux joyeux et à venir y prier : c'est la VIE DE DIEU que nous célébrons, soit que nos défunts la possèdent pleinement, soit qu'ils y tendent en se purifiant encore. Et c'est cet héritage de VIE ETERNELLE que nous venons recueillir auprès d'eux.

P. Thibaut

Note : toutes les citations non référencées sont tirées de l'Exhortation apostolique du pape François sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, Gaudete et exsultate, du 19 mars 2018.

Retour sur le mois d'octobre

◇ Le bas-relief du Jubilé visite nos maisons

Depuis un mois, chaque dimanche le bas-relief que nous posons au pied de l'autel à la messe passe la semaine dans une maison de paroissiens.

◇ Nos paroisses Saint Melaine et Saint Conwoïon célèbrent les anniversaires de mariage

Le dimanche 9 novembre durant les messes qui auront lieu à Langon et Redon. Pour ceux qui célèbrent leurs 5, 10, 15 et jusqu'à 90 ans de mariage en cette année 2025, et si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de la paroisse à Redon au 02.99.71.10.53 ou par Mail : secretariat@eglisepaysredon.bzh ou auprès de Laurence de Langlois (06 21 95 62 38).

Une bénédiction spéciale sera donnée par l'officiant à la fin de la messe.
Amicalement.

Maurice de Langlois

◇ Batosphère

VENTE DE SAUCISSONS ET CHAUSSETTES

Donnez à Baptiste les moyens de se développer

VENTE DU :
 3 octobre au
 8 novembre 2025

A retourner avec le règlement aux organisateurs :

Pour le règlement de la commande :

- par chèque à l'ordre de: « Ma batosphère »
- ou par espèces
- ou CB via le site **helloasso**

aux adresses suivantes :

- Aurélie GUIHAIRE, 12 Launay-Hingant, RENAC
- Hélène et Mickaël RIO, 3 Le chêne mort, LANGON

MALADIE

Mutation du gène SCN8A
Epilepsie et Hypotonie
Retard du langage et du développement moteur

5€ LA PAIRE

DU 35 AU 46

REMISE DES COMMANDES HALLE POLYVALENTE DE LANGON :

Le Vendredi 28 novembre 2025 de 16h30 à 20h & Le Samedi 29 novembre 2025 de 10h à 12h

- OU AUPRES DE VOTRE VENDEUR (merci d'indiquer le nom du récupérateur au dos de cette feuille)

CONTACTEZ-NOUS
mabatosphere@gmail.com

COMMANDES VIA :
le bon de commande ou sur **helloasso**

NOS CHAUSSETTES

ADHESIONS ET DONS SUR HELLOASSO
MA BATOSPHERE | HELLOASSO

BON DE COMMANDE

Commande :
N° :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Nom du récupérateur de commande :

1 paire de chaussettes 5 €





JULIA
VICTOR
LOU

	DU 35 AU 38	DU 39 AU 42	DU 43 AU 46	TOTAL
JULIA				
VICTOR				
LOU				
TOTAL CHAUSSETTES				
TOTAL CHAUSSETTES EN EUROS				€

DECOUVREZ NOS CHAUSSETTES



Vous avez jusqu'au **8 novembre 2025** pour déposer votre bon de commande avec le règlement

Les modalités de règlement & de récupération de votre commande sont les mêmes que pour les saucissons

COMMANDES PAR CB



MIA BAZOSPHERE | HELLOASSO



BON DE COMMANDE

Commande :
N° :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Nom du récupérateur de commande :

SALAISSONS MONTSERRET



1 saucisson 4 €
3 saucissons 10 €
5 saucissons 15 €
30 € les 10 saucissons

Saucissons 180g	Nb de produit
Nature	
Fumé	
Noisettes	
Piment	
Cèpes	
Comté	
Sanglier	
Enrobé au Poivre	
Figues	
Canard	
Nb total de saucissons	
Total en euros des saucissons	€

Vous avez jusqu'au 8 novembre 2025 pour déposer votre bon de commande avec le règlement

RECEPTION DES COMMANDES :
- SALLE POLYVALENTE DE LANGON Le 28 Novembre 2025 de 16h30 à 20h
Le 29 Novembre 2025 de 10h à 12h
(merci d'indiquer le nom du récupérateur)
- OU AUPRES DE VOTRE VENDEUR

Au mois de décembre et dans les mois à venir...

◇ 2 décembre : Fraternité

Fraternité animée par Pierre Le Gouvello, le thème choisi est Saint Charles de Foucauld grande figure spirituelle du XXème siècle

Date à venir 2/12

◇ 7 octobre : Reprise des rencontres de la Fraternité Saint-Melaine

Avec la rentrée pastorale, la fraternité reprend le chemin de ses rencontres mensuelles, animées par Pierre Le Gouvello, diacre.

Cette année, les membres partiront à la rencontre d'une grande figure spirituelle du XXe siècle : Saint Charles de Foucauld.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe qui se retrouvera le 7 octobre à 14h30 au presbytère de La Chapelle de Brain.

◇ 19 octobre : Concert d'Automne à l'église de La Chapelle

Le **dimanche 19 octobre** en l'église de La Chapelle de Brain a eu lieu le traditionnel concert d'automne, initié par Yves Yolland. Un magnifique concert articulé autour d'œuvres allant du XVème siècle à nos jours. Merci à Damien Serot organiste et organisateur du concert, Olivier Gay et la chorale de la paroisse Saint-Melaine et également à Olivier Dandé tromboniste.



◇ *Pèlerin de l'Espérance* : accueillir le bas-relief du Jubilé dans sa maison

Accueillir le bas-relief à la maison, c'est se faire rattraper par le Seigneur et le mettre au cœur de notre quotidien pendant un petit temps.

Chacun est libre de faire comme il veut : prendre chaque jour un temps de prière devant (il y a un petit livret qui accompagne le bas-relief) où tout simplement le mettre dans un bel endroit où on passe régulièrement.



Inscrivez-vous sur le tableau à l'entrée de l'église chaque dimanche. Une seule consigne, être présent à la messe de la semaine suivante pour le rapporter !

AGENDA DU MOIS DE NOVEMBRE

Samedi 1 ^{er} novembre	Toussaint Messe 10h30 à Langon
Dimanche 2 novembre	Messe à 10h30 à Brain
Lundi 3 novembre	
Mardi 4 novembre	
Mercredi 5 novembre	Messe à 9h30 à Brain
Jeudi 6 novembre	
Vendredi 7 novembre	
Samedi 8 novembre	
Dimanche 9 novembre	Messe à 10h30 à Langon Messe des anniversaires de mariage
Lundi 10 novembre	
Mardi 11 novembre	
Mercredi 12 novembre	Messe à 9h30 à Brain
Jeudi 13 novembre	
Vendredi 14 novembre	
Samedi 15 novembre	

AGENDA DU MOIS DE NOVEMBRE

Dimanche 16 novembre	Messe à 10h30 à La Chapelle de Brain
Lundi 17 novembre	
Mardi 18 novembre	
Mercredi 19 novembre	Messe à 9h30 à Brain
Jeudi 20 novembre	
Vendredi 21 novembre	
Samedi 22 novembre	
Dimanche 23 novembre	Messe à 10h30 à Renac
Lundi 24 novembre	
Mardi 25 novembre	
Mercredi 26 novembre	Messe à 9h30 à Brain
Jeudi 27 novembre	
Vendredi 28 novembre	
Samedi 29 novembre	
Dimanche 30 novembre	Messe à 10h30 à La Chapelle de Brain

Les saints marqués par une * sont honorés dans le diocèse de Rennes

Saint Magloire de Dol, Moine, évêque (+ 586)

"Magloire naquit au pays de Galles. Formé par saint [Iltud](#) et devenu moine, il suivit saint [Samson](#) qui voulait passer en Armorique. On dit que Samson, fondateur de l'évêché de Dol, sentant sa fin prochaine, désigna Magloire pour être son successeur. Trois ans après, il gagna un ermitage et bientôt, pour éviter l'afflux des visiteurs et des disciples, il se retira dans l'île de Serck..." (Source : site Nominis)

Pour bien comprendre la liturgie

Avec ce nouvel article, nous reprenons, en ce mois de novembre, notre petite formation liturgique pour aider à comprendre la messe et à la préparer.

La liturgie de la Parole

La parole de Dieu chantée : le psaume... et l'alléluia

Le livre des Psaumes (en hébreu *Livre des Louanges*) est naturellement devenu le livre de prière des premiers chrétiens, à l'heure où l'Église ne possédait pas encore de liturgie propre. Jésus et les apôtres, comme tout juif pieux, étaient habitués à la prière et au chant des psaumes, qui accompagnaient la liturgie à la synagogue, au Temple de Jérusalem, durant les pèlerinages, ou à la maison en famille.

Cependant, s'ils ont hérité de cette prière des psaumes de leurs « frères aînés dans la foi », les chrétiens en font une lecture à la lumière de la Nouvelle Alliance et y reconnaissent la voix du Christ. Ainsi, Jésus, tel un nouveau David, nous invite à élever notre âme vers Dieu son Père, dans l'Esprit, au moyen de ces paroles inspirées : « Il est là présent lorsque l'Église prie et chante les psaumes » (Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie n°7). Dans son livre *L'esprit de la musique*, Benoît XVI dira même que durant le chant des psaumes, « **le Christ lui-même devient le chef de chœur** », c'est lui qui apprend à l'Église à « louer adéquatement Dieu et s'unir à la liturgie céleste. »

Durant la célébration eucharistique, le psaume répond à la première lecture, à laquelle il est accordé. Dieu nous parle à travers la lecture et nous lui répondons par le psaume, comme dans une conversation. Lors de sa venue en France en 2008, Benoît XVI enseignait ceci dans son discours au monde de la culture aux Bernardins : « Dans le *Livre des Psaumes*, Dieu nous donne les mots avec lesquelles nous pouvons nous adresser à Lui. Dans ce dialogue, nous Lui présentons notre vie, avec ses hauts et ses bas, et nous la transformons en un mouvement vers Lui. » Et il ajoutait : « Les psaumes contiennent en plusieurs endroits des instructions sur la façon dont ils doivent être chantés et accompagnés par des instruments musicaux. Pour prier sur la base de la Parole de Dieu, la seule labialisation ne suffit pas, la musique est nécessaire. »

Les psaumes ont en effet été composés pour être chantés, pratique que nous observons encore aujourd'hui, surtout le dimanche et les jours de fête. Le mot *psaume* lui-même est dérivé du grec *psalterion* qui désigne l'instrument de musique destiné à les accompagner. Le chant permet non seulement d'unir nos voix, nos cœurs et nos esprits, mais il nous permet aussi de mémoriser plus facilement les paroles, et ce faisant de les méditer, de les faire nôtres. Saint Basile disait à ce sujet que « ce qu'on apprend par contrainte n'a pas coutume de durer, mais ce qui entre en nos âmes avec charme et bonheur s'y fixe plus durablement. » Il n'est pas inutile de savoir ce que dit la *Présentation générale du Lectionnaire romain*, que l'on trouve au début du lectionnaire que nous utilisons chaque dimanche, à ce sujet : « Le psaume responsorial est normalement chanté. Deux manières de chanter le psaume après la première lecture sont à mentionner : la forme responsoriale et la forme directe. Dans la forme responsoriale, préférable dans la mesure du possible, le psalmiste, ou le chanteur du psaume, proclame les versets, et l'assemblée tout entière participe par un refrain. Dans la forme directe, il n'y a pas de répons de l'assemblée intercalé dans le psaume ; celui-ci est chanté, soit par le psalmiste seul, tandis que l'assemblée se contente d'écouter, soit par tous ensemble. » Et ce texte ajoute : « Le chant du psaume, ou seulement du refrain, aide beaucoup à saisir le sens spirituel du psaume et en favorise la méditation » (n°20-21).

Ainsi la Liturgie de la parole, dans le déroulement de la messe, ne nous invite pas seulement à une écoute attentive, voire intellectuelle, mais à une écoute priante : par le chant du psaume, la proclamation de la parole de Dieu devient une louange. Et cette louange se prolonge alors dans nos acclamations : le chant triomphal de l'Alléluia (qui se traduit *Loué soit Yahvé !*) et, à la fin de l'évangile, « Louange à toi, Seigneur Jésus ! »

P. Thibaut et Olivier Gay

Le mois prochain nous nous attarderons sur le psaume, qui mérite bien un article à lui tout seul...

Prions ensemble

◇ Intention du Pape :



Pour la collaboration entre les différentes traditions religieuses.

Prions pour que les croyants de différentes traditions religieuses travaillent ensemble afin de défendre et de promouvoir la paix, la justice et la fraternité humaine.

◇ Etat religieux :

BAPTÊME			
Ville	Nom et prénom	Parents	Date baptême
Renac	Louis	Valentin Hervé et Mélanie Strouble	23/08/2025

DECES / INHUMATION			
Ville	Nom et prénom	Age	Date obsèques
La Chapelle	Monsieur Marcel LAIGLE	89	01/10/2025
Brain	Monsieur Henri AMOY	95	08/10/2025

◇ Intentions des messes de novembre 2025 :

Les intentions de messes sont a déposé au plus tard le 10 du mois précédent, afin que la listes des intentions soit complète

1^{er} novembre Toussaint LANGON	Mr et Mme LAURAND Georges et Madeleine et leur fils Georges
	Mr et Mme FLAUX René
	Mr et Mme ROYER Antoine
	Défunts des famille FRANGEUL RACAPE
	Défunts des familles BAUDU BOULAY
	Mr et Mme Auguste HEUZE, leur fils Auguste leur petit-fils Jean-Noël et toute la famille HEUZE
	Mr Jean-Baptiste BASSIN
	Action de grâce pour les âmes du purgatoire
	Intentions particulières

Semaine du 2 au 8 novembre BRAIN	Mr Michel SENAND et ses parents
	Mr Pierre DERENNES
	Mr Henri LIENARD et les défunts de la famille LIENARD ROUAD
	Mr LOLLIVIER Bernard et les défunts des familles LOLLIVIER-LECORNIO
	Mr et Mme Marie et Claude PELLETIER et tous les défunts de la famille
	Mr ROUAUD René et son épouse Andrée ROUAUD
	Mr et Mme SENAND Marcelle et parents défunts
	Famille VAILLANT SENOVILLE MARCHAND PILPRE PAVIN
	Mr et Mme Yves et Simone HERVE et défunts et vivants des familles LOLLIVIER-HERVE

Semaine du 9 au 15 novembre LANGON	Mr et Mme Auguste et Bernadette GAUVIN et leurs enfants défunts
	Mr Albert GAUDICHON, son fils Yann et les défunts de la famille
	Famille RACAPE-HAREL
	Mr François DANDE
	Mr André TRESSEL, Mr Paul GUIHEUX et les défunts de la famille
	Mme Marguerite MASSIOT et les défunts de la famille
	Docteur Jacques LEROUX
	Pour Elouane MOREAU
	Mme Jacqueline HUTHEL
	Mr Jean FEVRIER
	Mr Bernard ROUAUD et les défunts de la famille

Semaine 16 au 22 novembre LA CHAPELLE	Mme Emilia SENAND sa fille Caroline et les défunts de sa famille
	Mr et Mme Joseph THEBAUD et ses parents défunts
	Mr Marcel et Mme Hélène BERNARD, Armand et Marie-Thérèse RIO
	Mr et Mme Maria et Marcel DEBRAY et parents défunts
	Mr et Mme Juliette et Victor CHEREL, leurs enfants Martine et René et parents défunts
	Mr Marcel LAIGLE
	Mr Michel SENAND et ses parents

Semaine 23 au 29 novembre RENAC	Famille PORTAL-CHEVALIER-ROULAIS
	Mr Georges POIRIER
	Mr Pierre PREVAIRE et son épouse Thérèse
	Mr Gaëtan MESNIL et les défunts de la famille

30 novembre LA CHAPELLE	Action de grâce pour les âmes du purgatoire
	Intentions particulières
	Vivants et défunts des familles LAIGLE SENAND
	Mr Michel SENAND

LES MESSES DANS NOS PAROISSES

PAROISSE SAINT MELAINE				
Dates	Heure	Lieu	Equipe liturgique & Lecteurs	Animateur
Samedi 1er novembre	10h30	Langon	Mme Guilhaire Maurice De Langlois	J-P. Flaux
Dimanche 2 novembre	10h30	Brain	Equipe 1 Marie-Annick Huet Annie Lollivier	J. Baranger
Dimanche 9 novembre	10h30	Langon	Equipe 2 Marie-Anne Rouinsard François Lefebvre	J-P. Flaux
Dimanche 16 novembre	18h30	La Chapelle de Brain	Equipe 4 Marie-Claude Robert Marie-Françoise Thébaud	V. Chérel
Dimanche 23 novembre	10h30	Renac	Equipe 6 Françoise Cartiaux Juliette Robert	O. Gay
Dimanche 30 novembre	10h30	La Chapelle de Brain	Equipe 5 Monique Bérard Danielle Robert	V. Chérel

PAROISSE SAINT CONWOION			
Les dimanches 2, 9, 16, 23 et 30 novembre Messes à St Charles À 10h30 et 18h *changement : plus de messe à St Charles le samedi soir	Samedi 1er	9h	Sainte Marie
	Dimanche 2	9h	Sainte Marie
	Dimanche 9	9h	Bains
	Dimanche 16	9h	Sainte Marie
	Dimanche 23	9h	Bains
	Dimanche 30	9h	Bains

PAROISSE SAINT CONWOION : Horaires des messes de semaine	
Lundi à 9h	Chapelle des Congrégations
Mardi à 7h15	Chapelle des Congrégations (hors vacances scolaires)
Mercredi à 9h	Saint Charles
Jeudi à 9h et à 12h30	La Chapelle de l'Hôpital
	La Chapelle des Congrégations (hors vacances scolaires)
Vendredi à 18h30	La Chapelle des Congrégations (Adoration et confessions à 15h ou à 18h pendant les vacances scolaires)
A la ROCHE du THEIL messes en journée à 11h30, le dimanche messe à 11h	

RAPPEL : Nos églises sont ouvertes chaque jour

Brain : tous les dimanches après-midi à partir de 14h30,

La Chapelle : tous les jeudis de 9h à 17h,

Renac : samedi après-midi,

Langon : samedi et dimanche, toute la journée.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Si vous désirez rencontrer un prêtre

Les personnes qui désirent rencontrer un prêtre pour se confesser ou pour tout autre raison, peuvent s'adresser au presbytère de Redon.

Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ☎ 02 99 71 10 53

Baptêmes et mariages

Les personnes qui désirent célébrer un baptême ou un mariage doivent prendre contact avec le secrétariat du presbytère de Redon ☎ 02 99 71 10 53.

Horaires d'ouverture du secrétariat des paroisses Saint-Conwoïon et Saint-Melaine :

- lundi matin de 9h à 11h30 (*accueil*)
- mardi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h15
- mercredi après-midi de 14h à 17h30 (*accueil*)
- jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h15
- vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h15
- fermé le samedi



Vous pouvez aussi laisser un message ou envoyer un mail sur le site du

Secrétariat des Paroisses Saint Melaine et Saint Conwoïon

secretariat@eglispaysredon.bzh

Obsèques En cas de décès, les familles prendront contact avec :

A Langon	Mme Annick Gicquel	02 99 08 77 71
A La Chapelle	Mme Catherine Jubin Mr. Victor Chérel	06 58 57 85 29
A Brain :	Mme Marie-Madeleine Divet	02 99 70 21 29
A Renac	Mme Andrée Poirier	02 99 72 09 89

Envoyés en mission par Mgr d'Ornellas, les guides des funérailles sont :

Pour Brain et La Chapelle	Mme Catherine Jubin Mr. Victor Chérel	06 58 57 85 29
Pour Langon	Mr Jean-Pierre Flaux	06 07 40 52 05
Pour Renac	Mr. Victor Chérel	02 99 70 22 00

Messes pour les défunts :

Les personnes désirant faire dire des messes pour les défunts de leur famille peuvent remettre leur demande **avant le 10 du mois** qui précède aux personnes nommées ci-dessous :

- Pour Brain à Mme Marie-Madeleine Divet 02 99 70 21 29
- Pour La Chapelle à Mme Thérèse Chérel 02 99 70 22 00
- Pour Langon à Mme Annick Gicquel 02 99 08 77 71
- Pour Renac à Mme Andrée Poirier 02 99 72 09 89

Madame Michelle DAVID coordonne l'ensemble de ce service.
Vous pouvez aussi la contacter directement. Tél : 02 99 08 70 59
Envoyer un courrier au 12 Rue de Renac 35660 Langon

Site des paroisses : <http://eglisepaysredon.bzh>

LES MENHIRS DE LANGON - Mensuel

Paroisse Saint Melaine en Pays de Redon

Abonnement annuel : 20 € Règlement par chèque

IMPRIMERIE : Paroisse de Langon - 35660 - CPPAP n° 72304

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Monsieur le Curé de La PAROISSE SAINT MELAINE en PAYS DE REDON

Mon Père, je m'abandonne à toi,
fais de moi ce qu'il te plaira.
Quoi que tu fasses de moi, je te remercie.
Je suis prêt à tout, j'accepte tout.
Pourvu que ta volonté se fasse en moi,
en toutes tes créatures,
je ne désire rien d'autre, mon Dieu.
Je remets mon âme entre tes mains.
Je te la donne, mon Dieu, avec tout l'amour de mon cœur,
parce que je t'aime,
et que ce m'est un besoin d'amour de me donner,
de me remettre entre tes mains, sans mesure,
avec une infinie confiance,
car tu es mon Père.

